

# COMMUNE DES ESTABLES

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 04/08/2025 / Délibération N°20250804\_04

Date de la convocation : 29/07/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le 04/08/2025 à  
**18 heures 00**, le Conseil Municipal de cette  
commune, régulièrement convoqué s'est  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 8

**Votants : 8    Pour : 8    Contre : 0    Abstention : 0**

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Mme Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

#### **Objet : Église / Avenant de maîtrise d'œuvre (MOE)**

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération n°20220113 du conseil municipal du 13/01/2022 relative au choix du bureau d'études.

Un marché public de MOE relatif à la reprise de structure et à la rénovation de la toiture de l'église ST PHILIBERT a été conclu le 22/02/2022 avec CROISÉE d'ARCHI (mandataire du groupe) et DECARE pour un montant initial de 46 000 € HT (55 200 € TTC) et pour une durée de 6 mois reconductible tacitement.

Le Maire EXPOSE que suite à une hausse du montant des travaux de réfection de l'église, les honoraires du maître d'œuvre ont augmenté. Ils sont rémunérés suivant un pourcentage du montant total des travaux.

## Évolution des marchés de travaux :

N° LOT	ENTREPRISE	OBJET DU LOT	Marché de base	PSE	ATTRI1	AVENANT 1	Marché après avenant	AVENANT 2	Marché après avenant
1	SAS Fabien MICHEL	Gros œuvre	196 465,58 € HT	68 450,93 € HT	264 916,51 € HT	12 500,00 € HT	277 416,51 € HT	2 200,00 € HT	279 616,51 € HT
2	SAS Fabien MICHEL	Charpente Métallique	74 063,50 € HT		74 063,50 € HT		74 063,50 € HT		74 063,50 € HT
3	Velay Couverture Charpente	Couverture Zinguerie	143 003,13 € HT	65 462,40 € HT	208 465,53 € HT	984,00 € HT	209 449,53 € HT		209 449,53 € HT
4	SAS CHOMEL-DARD (HeurTech)	Système campanaire - Paratonnerre	27 601,85 € HT		27 601,85 € HT	7 135,00 € HT	34 736,85 € HT		34 736,85 € HT
6	LES FORGES D'ELEMENTA	Vitreaux			41 055,70 € HT		41 055,70 € HT		41 055,70 € HT
		<b>TOTAL</b>	<b>441 134,06 € HT</b>	<b>133 913,33 € HT</b>	<b>616 103,09 € HT</b>	<b>20 619,00 € HT</b>	<b>636 722,09 € HT</b>	<b>2 200,00 € HT</b>	<b>638 922,09 € HT</b>

**MARCHÉ MOE INITIAL :**

Forfait de rémunération	<b>46 000,00 € HT</b>
Taux de rémunération	10,22%
Coût prévisionnel des travaux	450 000,00 € HT

ARCHITECTE	32 000,00 € HT
DECARE	14 000,00 € HT

**MARCHÉ MOE APRÈS ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX :**

Forfait de rémunération	<b>65 297,84 € HT</b>
Taux de rémunération	10,22%
Coût des travaux	638 922,09 € HT

ARCHITECTE	51 297,84 € HT
DECARE	14 000,00 € HT
Forfait de rémunération	65 297,84 €

Remise Architecte	-3 000,00 € HT
-------------------	----------------

ARCHITECTE	48 297,84 € HT
DECARE	14 000,00 € HT
Forfait après remise	<b>62 297,84 € HT</b>
Taux de rémunération	9,75%

Montant de l'avenant du marché de maîtrise d'œuvre :

- **Montant HT** : .....+ **16 297,84 € HT**
- Taux de la TVA : ..... 20,00 %
- **Montant TTC** : .....**19 557,41 € TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : ..... + 35,43 %

Évolution du marché de maîtrise d'œuvre :

- Montant initial HT du marché MOE : ..... 46 000,00 € HT
- Montant avenant HT : ..... + 16 297,84 € HT
- **Montant HT du marché MOE après avenant :..... 62 297,84 € HT**
- TVA 20 % : ..... 12 459,57 €
- **Montant TTC du marché MOE après avenant : ..74 757,41 € TTC**

**CONSIDÉRANT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de 2025 de la commune des Estables,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de conclure l'avenant n°1 ayant pour objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la reprise de structure et rénovation de la toiture de l'église ST PHILIBERT,
- **AUTORISE** M. Le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer l'avenant considéré ainsi que tous les actes et les pièces s'y rapportant.

Fait aux Estables, le 04 août 2025.

Le Maire,  
Philippe BRUN



La Secrétaire de séance,  
Alice MALARTRE

